

## HANDICAP

# Pour que tout le monde puisse y aller, les cinémas s'adaptent

À Pessac, le Jean-Eustache lance des séances « Ciné-madifférence », ouvertes à tous mais adaptées aux personnes dont le handicap entraîne des comportements atypiques

Charlotte Lesprit  
gironde@sudouest.fr

## DU CÔTÉ DE MÉRIGNAC

Isabelle Sourisseau est émue. Présidente d'Inter-phases, une association pessacaise qui vient en aide aux enfants et adolescents atteints de troubles du spectre autistique, elle attendait le lancement de ce projet depuis des années, mais, surtout, elle est heureuse d'apercevoir le jeune Mohamed, 8 ans, entrer dans le hall du cinéma Jean-Eustache. « Je ressens de l'émotion, du plaisir de le voir ici. » Nous sommes samedi, il est un peu de moins de 14 heures et la séance ne va pas tarder à commencer.

Une dizaine de bénévoles de l'association accueille les familles de l'entrée jusque dans la salle située au premier étage. Pour quelques enfants, il s'agit d'une première. Aujourd'hui, « chacun vit le film à sa manière car, ici, la norme c'est vous », leur dira, juste avant le début du film, Noémie Bourdiol, chargée de développement des publics au sein du cinéma et coordinatrice du dispositif.

**Le premier ciné de l'agglomération** « Nous n'avons pas été aidés par le calendrier, la première réunion a eu lieu il y a deux ans et demi, mais on espère inspirer d'autres communes de Gironde. Après Cadillac, nous sommes les deuxièmes à lancer le dispositif Ciné-madifférence », men-

L'adaptation du son des films se fait aussi au Mérignac-Ciné, tous les mercredis matin, mais lors d'une séance intitulée « jeunes parents ». Au tarif unique de 5 euros et gratuite pour les bambins, elle autorise la présence dans la salle de très jeunes enfants (moins de 2 ans) qui, en dehors de cette programmation spécifique hebdomadaire, ne sont pas acceptés au cinéma. Par ailleurs, une table à langer est mise à disposition des familles au rez-de-chaussée.

tionne Patricia Gau, adjointe au maire déléguée aux solidarités, à la santé et à la cohésion sociale et vice-présidente du Centre communal d'action sociale (CCAS). Pour ce lancement, elle est ac-

« Après Cadillac, nous sommes les deuxièmes à lancer le dispositif Ciné-madifférence »

compagnée de Pierrick Lagarigue, conseiller municipal délégué aux personnes en situation de handicap. L' élu, qui s'est longtemps privé de ce plaisir avec sa fille, espère que ces séances seront une « manière de lutter contre l'exclusion et l'isolement social ». « Les personnes dont le handicap entraîne des



**Le Jean-Eustache est le premier cinéma de l'agglomération à accueillir le dispositif pour des séances ouvertes à tous, avec ou sans handicap.** JEAN-MAURICE CHACUN / SUDOUEST

comportements atypiques ont le droit et l'envie d'aller au cinéma. J'ai adhéré à 200% à l'association Ciné-madifférence. »

En effet, le projet a été rendu possible grâce à l'accompagnement de l'association, créée en

2005 et dont le siège est situé à Paris. Œuvrant dans une soixantaine de villes, rassemblant 650 bénévoles, elle permet de rapprocher des loisirs culturels des personnes autistes, polyhandicapées et tout spectateur en

situation de handicap. À Pessac, le personnel du cinéma et les bénévoles d'Inter-phases ont été accompagnés par Aurore Faussez. La Ville a déboursé environ « 2000 euros pour le lancement et elle paiera la cotisation an-

de médiateur, facilitateur, mais nous ne sommes pas là pour nous substituer aux accompagnants. »

## Son atténuation dans la salle

Dans la salle, la lumière se baisse progressivement. Le cadre reste bienveillant : pas de regard désapprouvateur, pas de remarque désagréable. Par ailleurs, il n'y a ni publicités, ni bandes-annonces et le son est atténué. « Ici, personne n'est jugé et tout le monde peut exprimer ses émotions. On a le droit d'avoir peur, on est autorisé à se lever au milieu de la séance », rappelle Noémie Bourdiol. « Baby Boss II » commence. « Un choix par défaut, reconnaît Isabelle Sourisseau, car nous aurions préféré un film pour tous les âges. Or, depuis la réouverture des cinémas, la programmation était assez pointue et moins grand public. »

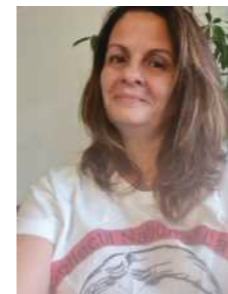
L'autre volet de Ciné-madifférence est de rassembler tous les publics lors de séances inclusives. Ce samedi 18 septembre, parmi les 27 spectateurs, six familles, dont un adulte seul, sont venues pour le dispositif qui sera renouvelé une fois par mois (sauf en novembre) jusqu'au 11 juin 2022, toujours au tarif unique de 5,50 euros et à 14 heures (1). « Après recensement, les parents ont opté pour cet horaire car il y a le goûter en fin d'après-midi, ajoute la présidente d'Inter-phases, et le risque d'avoir des personnes fatiguées lors de séances en fin de journée. »

(1) Cinéma Jean-Eustache, place de la République à Pessac. Pré-achat des places le lundi précédant les dates des séances sur [www.jean-eustache.com](http://www.jean-eustache.com)

## 3 QUESTIONS À...

Anne Lauseig

Fondatrice du collectif La Force invisible des aides à domicile



**1** Vous intervenez lundi pour l'avant-première de « Debout les femmes », un documentaire de François Ruffin sur les auxiliaires de vie. Comment êtes-vous entrée en contact avec lui ? Nous nous sommes rencontrés au printemps dernier alors que nous faisons un tour de France pour faire connaître notre collectif. La Force invisible des aides à domicile, créé un an plus tôt. Durant la confi-

nément nous avons souvent été le seul lien qu'avaient les personnes dépendantes avec le monde extérieur. Plusieurs de nos adhérentes en témoignent dans le film.

**2** Ce film, c'est l'occasion de faire entendre vos revendications ? C'est l'occasion de montrer combien nous sommes nécessaires auprès des personnes en fin de vie, qui sont 85 % à vouloir rester chez elles, mais aussi auprès des adultes handicapés, dont on ferme les structures d'accueil, et auprès de tous ceux qui se retrouvent dépendants suite à un accident. Or notre salaire moyen est de 972 euros, pour des amplitudes horaires qui vont jusqu'à 13 heures.

**3** Les deux séances programmées à l'Utopia affichent complet. D'autres rendez-vous sont prévus ? Nous serons le 30 septembre au Jean-Eustache de Pessac pour une autre avant-première. Et nous réfléchissons à une journée nationale « 24 heures sans aide à domicile » pour le 23 septembre. Christophe Loubes

## De plus en plus de séances sous-titrées ou en audiodescription

L'Utopia, dans le centre de Bordeaux, ou le Mérignac-Ciné s'adressent à tous les cinéphiles, qu'ils soient sourds, malentendants ou malvoyants

Place Camille-Julian, dans le centre-ville bordelais, voilà cinq ans que l'Utopia a lancé les projections adaptées aux personnes sourdes, malentendantes et malvoyantes, via leur smartphone ou leur tablette, grâce à l'application Twavox. « Nous proposons une séance par semaine aux tarifs habituels », précise Patrick Troudet, le directeur du cinéma indépendant d'art et d'essai. « Cette dernière varie entre le lundi ou le vendredi en début ou fin d'après-midi, voire en soirée, ajoute-t-il, afin de s'adapter au public. »

« On touche les malentendants mais il est plus rare que l'on ait des déficients visuels pour lesquels on est en partenariat avec l'Unadev (Union nationale des aveugles et déficients visuels) », reconnaît-il. La raison ? « Une information mal relayée » mais aussi un autre constat : celui que « le cinéma quitte tout doucement l'ordre de priorité des gens ». Mais parmi les prochains



**L'Utopia a lancé les projections adaptées en avril 2016.** ARCHIVES LAURENT THEILLET / SUDOUEST

rendez-vous, Patrick Troudet informe que la date du lundi 22 novembre, 14h 30, est à retenir : le film « L'Acrobate », de Jean-Daniel Pollet, sorti en 1976, sera en audiodescription, en présence de son audio-descripteur, dans le cadre du cycle « Méditerranée ».

**L'audio pour certains films** À l'UGC Cité Bordeaux, les boîtiers pour le descriptif au-

dio de films français sont disponibles sur demande tandis que des séances en version française sous-titrées en français ont lieu le vendredi et le mardi de chaque semaine.

À Pessac, le Jean-Eustache propose « deux séances par semaine sous-titrées pour les sourds et malentendants », informe Noémie Bourdiol, chargée du développement des publics au sein du cinéma. « L'audiodescription, pour laquelle nous fournissons un boîtier et un casque, dépend en revanche des films. »

À l'inverse du Mérignac-Ciné qui, depuis le 2 mai 2016, a équipé toutes ses salles pour. Par ailleurs, il dispose aussi d'une séance hebdomadaire d'un film VF, sous-titré sourds/malentendants et ouverte à tous. Pour les autres films, elle se fait « uniquement sur réservation minimum 9 jours avant par mail ». C. L.

## ARÈS

## Les médecins bénévoles arrêtent de vacciner

Après l'arrêt du centre de Biganos, ils ne veulent pas « assumer seuls les besoins de l'ensemble de la population Nord Bassin », soit par exemple une troisième dose pour 18000 personnes

Ce week-end, le collectif des 27 médecins bénévoles du centre de vaccination d'Arès a annoncé sa décision de cesser son activité : « Nous sommes tous strictement bénévoles depuis l'ouverture, et n'entendons pas assumer seuls les besoins de l'ensemble de la population Nord Bassin et ne poursuivons pas notre engagement. » L'arrêt du centre de Biganos a en effet été annoncé le 15 septembre.

Le centre d'Arès avait ouvert le 4 mars 2021 au Domaine des Lugées. 61200 doses de vaccin y ont été injectées. Mais la situation s'est tendue et les médecins se sont réunis « afin de statuer sur le devenir de leur implication dans la mission civique de vaccination ».

Y a-t-il une perte d'énergie ? Non : « À l'unanimité, les médecins sont prononcés en faveur de la nécessité médicale et éthique de poursuivre l'action engagée. » Alors quel élément bloque ? Pour eux, « des tensions ap-

paraissent dans les communes qui portent les centres en raison des coûts réels de fonctionnement. La participation de l'État ne couvre pas la totalité des frais et le reste à charge pour les villes est important. »

## Une décision mardi ?

Selon eux, ils doivent être pris en charge par la Communauté d'agglomération du bassin d'Arcachon Nord (Coban) : « Cette mutualisation est le seul moyen équitable de supporter la charge des deux centres d'Arès et Biganos dont l'activité bénéficie à l'ensemble des populations Nord Bassin. » Et c'est ce que Hervé Pillon, directeur du centre d'Arès, avait dit peu après la mi-août à la Coban.

Les médecins du centre d'Arès parlent « d'impasse ». Ils doutent que la médecine de ville, même si elle « fait son maximum », puisse assurer une vaccination de masse. Il faudra une troisième dose pour 18000 per-

sonnes de plus de 65 ans, sans compter l'élargissement probable de cette troisième dose à d'autres. Ils ne veulent pas assumer cette charge seuls et réclament un deuxième centre de vaccination sur le Nord-Bassin. À Biganos ou ailleurs, peu importe.

Le collectif espère donc « qu'une solution collégiale sera trouvée rapidement par la Coban afin de répondre aux attentes de la population dont l'angoisse est grandissante face à l'absence totale de possibilité de rendez-vous à partir du mois d'octobre, le centre ne pouvant ouvrir des créneaux sans connaître sa pérennité. »

La situation politique est compliquée à la Coban. Bruno Lafon, maire divers droite de Biganos, en est le président, mais il n'y a plus la majorité depuis la fin de l'été 2020. Plusieurs maires lui avaient alors reproché de se présenter aux sénatoriales sur la liste Les Républicains après s'être



**Le collectif des médecins bénévoles du centre de vaccination d'Arès se retire du centre de vaccination.** BRIGITTE CAUVAS

présenté sans étiquette à la présidence de la Coban. Quand Bruno Lafon a annoncé l'arrêt du centre de Biganos, il a indiqué transmettre le dossier à l'exécutif de la Coban, piloté par Nathalie Le Yondre, maire socialiste d'Audenge. La Coban devrait finalement

payer le reste à charge de la vaccination. Reste la question du deuxième centre. Mardi, une réunion du bureau de la Coban devra trouver une solution. Sans décision officielle sur ces deux points, le collectif restera sur sa position. David Patsouris

### Quand on voyage en toute confiance

**L'autocar, le transport qu'on a tous en commun**

Prendre l'autocar c'est penser à sa sécurité, parce qu'en autocar, la réglementation est rigoureuse, les contrôles réguliers et les équipes formées. Les entreprises de la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs s'engagent pour assurer votre sécurité et celle des conducteurs. Voyagez plus sereinement, et tout ça dans le respect des gestes barrières !

Port de masque obligatoire

Distanciation physique si possible

Gel hydroalcoolique à disposition

Désinfection quotidienne des véhicules